

# Les bienfaits de la nuit du destin

SHeikh al-Imâm Muhammad Ibn Sâlih al-'Uthaymîn (rahimahullâh)

## BismiLLehi ar-Rahmâni ar-Rahîm

**Allâh – Ta'âla – dit :**

- ***Nous l'avons certes, fait descendre (le Coran) pendant la nuit d'Al-Qadr.***
- ***Et qui te dira ce qu'est la nuit d'Al-Qadr ?***
- ***La nuit d'Al-Qadr est meilleure que mille mois.***
- ***Durant celle-ci descendent les Anges ainsi que l'Esprit, par permission de leur Seigneur pour tout ordre.***
- ***Elle est paix et salut jusqu'à l'apparition de l'aube. » [1]***

Dans cette noble sourate, les bienfaits de la nuit du mérite [Laylat ul-Qadr] sont nombreux :

- **Le premier bienfait** : Allâh a fait descendre lors de cette nuit le Qor'ân qui est la source de la guidance [Hidâyah] des gens et de leur bonheur aussi bien dans ce bas monde que dans l'au-delà.
- **Le deuxième bienfait** : L'indication que nous devons comprendre de la chose vénérable et grandiose dans Sa Parole : **« Et qui te dira ce qu'est la nuit d'Al-Qadr »**
- **Le troisième bienfait** : Cette nuit est meilleure que mille mois.
- **Le quatrième bienfait** : Les anges descendent en cette nuit, et les anges ne descendent qu'avec la bénédiction, le bien et la miséricorde.
- **Le cinquième bienfait** : Elle est paix [as-Salâm], de par les nombreuses protections qu'elle contient contre les supplices et châtements, et ce, grâce aux actes d'obéissance d'Allâh – 'Azza wa Djal – qu'effectuent les serviteurs.
- **Le sixième bienfait** : Allâh a fait descendre au sujet de son mérite une sourate entière qu'on récite jusqu'au Jour de la Résurrection.

Parmi les bienfaits de la nuit du destin, il y a ce qui a été authentifié dans les deux Sahîh, d'après Abî Hurayrah (radhiallâhu 'anu), que le Prophète (sallallahu 'alayhi wa sallam) a dit :

*« Quiconque passe la nuit du destin en prière, avec foi et espérance, se verra pardonner ses péchés antérieurs. »*

**Et quand il est dit : « avec foi et espérance » cela veut dire : « avec foi en Allâh et comptant sur Allâh pour l'en récompenser » Et cela est bénéfique pour celui qui la connaît comme pour celui qui ne la connaît pas. Car, certes le Prophète (sallallahu 'alayhi wa sallam) n'a pas conditionné l'obtention de la récompense à la connaissance de cette nuit. [2]**

### Notes

[1] Coran, 97/1-5[

[2] Kitâb « Tafsîr al-Qor'ân al-'Adhîm djuz 'Ammâ » du SHeikh Ibn 'Uthaymîn, p.278-279

Tiré du site manhajulhaqq.com